

STAND DE TIR

A Cartigny, le tir est une tradition ancienne dont on ne connaît pas exactement les origines. Des documents de 1714, aujourd'hui disparus, mentionnaient l'existence de concours mettant aux prises des habitants de Cartigny avec les tireurs des villages alentours.

En 1819, LA CONFRERIE DES LOUPS organisa un tir. Ces LOUPS étaient de gais compagnons, de solides gaillards qui versaient le vin dans leur grosse cruche en terre et surtout ... avaient du foin dans leurs bottes et du vin dans leurs caves ! ...

En 1834, on comptait dans le village 50 foyers paysans pour 36 foyers artisans.

C'est au sein de ce dernier groupe d'artisans que va naître l'idée de la création d'une société nommée L'ABBAYE OU LA SOCIETE DES ARTISANS DE CARTIGNY, le 17.08.1834.

Elle avait pour but :

« chercher à resserrer les liens qui nous unissent à nos chers Confédérés, de propager le noble exercice du tir et d'aimer par dessus tout la commune Patrie »

et comme devise :

« en temps de paix réunis pour le plaisir, en temps de guerre nous le sommes pour la Patrie »

Société patriotique et sportive, réservée aux seuls habitants de la commune, elle était chargée d'organiser la fête annuelle du village, le 3ème dimanche du mois d'août. Cette fête, dont le cortège et le bal attiraient une foule importante, était couronnée par « le tir à l'oiseau ». Au lieudit « la Plantée », situé à l'emplacement du stand actuel, on attachait un oiseau de bois et de fer blanc au bout d'une perche fixée au sommet du tilleul. Le 1^{er} tireur qui abattait l'oiseau était proclamé roi du tir et était décoré au cours du banquet de clôture. Il devait remettre en jeu son titre l'année suivante.

Ce tir à l'oiseau devait se pratiquer jusqu'en 1854. En 1855, l'oiseau fut remplacé par une cible et des prix récompensèrent les meilleurs.

Cette fête fut annulée plusieurs années, de 1845 à 1875, pour différentes causes: deuil, grêle, gel, sécheresse ou ouragan.

Dès 1860, les membres du comité ont tendance à vouloir une société uniquement réservée au tir. C'est ainsi que :

« En 1868, les Artisans transformèrent leurs anciens statuts et leur titre en celui de Société de tir de Cartigny. Le but de cette société est alors « d'encourager et de perfectionner le tir aux armes de guerre, en même temps que d'entretenir parmi ses membres des rapports d'affection et de fraternité ». Un comité de 11 membres élus tous les 2 ans remplace l'ancienne commission. Le dimanche de la fête, à 7 heures du matin, le tambour battait le rappel dans le village. A 7h30, le comité formait avec le roi un cortège et se rendait à l'emplacement du tir, à l'entrée de la route d'Aire-la-Ville où un abri de planches et de feuillage était construit. Les cibles, de couleurs diverses, au nombre de cinq, 2 pour les membres et 3 pour les non-sociétaires étaient placées à 100 pieds dans la direction du Rhône et de la presqu'île de Russin.

Par excès de prudence, le tir était momentanément suspendu aux passages des trains sur la nouvelle ligne Genève-La Plaine. En 1879, après une nouvelle refonte des statuts, la société entama des démarches pour la construction d'un stand permanent. Celui-ci, élevé sur « la Plantée », grâce à une subvention de Fr. 1'000.- de l'Etat et à 109 actions de Fr. 10.- souscrites par la population, fut inauguré en 1883. La période qui suivait la construction fut la plus brillante. D'illustres tireurs s'y donnaient rendez-vous et les tirs duraient 2 jours pendant lesquels les détonations ne cessaient de crépiter. »

Entre 1940 et 1946, les tirs furent pratiquement inexistantes. Dès la reprise des tirs militaires obligatoires en 1947, la société organisa 14 séances et enregistra un nombre respectable de tireurs. L'année suivante, 813 tireurs effectuèrent leurs exercices et leur nombre augmenta chaque année ...

Dans les années 1955, un grand débat vint animer les discussions du comité: l'adhésion à la Société Cantonale de Tir ! C'est en 1957 que le comité y adhéra, mettant fin à une période difficile.

COMMUNIQUE DU COMITE :

C'est bien sûr avec tristesse et regret que la plus ancienne société de notre commune se voit contrainte de cesser ses activités.

En effet, après 167 années de bons et loyaux services, elle était devenue une des sociétés du canton qui comptaient le plus de tireurs. Son état d'esprit positif et son sérieux offraient une atmosphère accueillante et de qualité qui permettait à chacun d'accomplir ses tirs obligatoires dans les meilleures conditions.

Nous souhaitons à chacun de nos fidèles membres de retrouver dans d'autres stands un peu de la convivialité qui caractérisait le notre.

Le comité de la Société de tir de Cartigny

(Texte publié dans les Informations cartiginoises de septembre 2001)